

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 848 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à M. Marill, président de la Chambre de commerce.

n° 848

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite < du Mérite de l'Afrique-Noire française > ,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée à M. Marill, président de la Chambre de commerce, avec la citation suivante : < Président du Cercle civil et militaire, de la Chambre de commerce, a réussi par son inlassable activité et la grande autorité dont il jouit dans tous les milieux à reconforter le moral de la population. » Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.